

Travailler à l'université : Administration

Vous trouverez ci-dessous tous nos postes administratifs ouverts au recrutement.

Quelle que soit votre situation, vous avez la possibilité de rejoindre notre établissement par le biais de concours administratifs et techniques (BIATSS) ou par recrutement direct.

Concours et examens professionnels

Les inscriptions aux concours et examens professionnels ITRF session 2024 se dérouleront du **2 au 30 avril 2025** (fermeture le 30 avril à midi).

Vous trouverez sur le [site du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la valorisation](#) toutes les informations concernant :

- les **concours** de catégories A, B et C.
- les **examens professionnels**:
 - d'ingénieur de recherche hors classe,
 - de technicien de classe exceptionnelle
 - de technicien de classe supérieure,
 - d'adjoint technique principal de 2^e classe.
- l'**examen professionnel exceptionnel** d'accès au corps des ASI dans le cadre du repyramidage des emplois ITRF.

Dates de prises de fonctions :

- Les lauréats catégories B et C seront affectés le **1^{er} septembre 2025**
- Les lauréats catégories A seront affectés le **1^{er} décembre 2025**

Les calendriers d'organisation, les convocations aux épreuves et la publication des résultats des concours sont à suivre sur le site [WEB ITRF](#)

Concours de catégorie A pour lesquels l'Université Rennes 2 est centre affectataire

Fiche de poste ou emploi type	Catégorie - Corps	Nature	Nombre de postes	Date prévue des entretiens d'admission	Date prévue de publication des résultats	Arrêté de composition du jury
Assistante ou assistant en gestion administrative	Assistante ou assistant Ingénieur	Examen professionnel exceptionnel	2	Entre le 1er septembre et le 15 octobre 2025	Entre le 1er septembre et le 15 octobre 2025	

Concours de catégorie A pour lesquels l'Université Rennes 2 est centre organisateur

Emploi type	Catégorie - Corps	Nature	Nombre de postes	Etablissements affectataires	Arrêtés de composition des jurys d'admissibilité
F1C46 Responsable Editorial·e	Ingénieur de Recherche	Interne	1	Université de Caen	Arrêté
F2C51 Éditrice ou éditeur	Ingénieur d'Études	Externe	1	Université des Antilles	Arrêté
F2C51 Éditrice ou éditeur	Ingénieur d'Études	Interne	3	École des Chartes, Rectorat de Créteil, Université de Rouen	Arrêté
F2C53 Chargée ou chargé de fabrication et graphisme	Ingénieur d'Études	Externe	2	Rectorat de Paris, Université Paris XIII	Arrêté
F2C53 Chargée ou chargé de fabrication et graphisme	Ingénieur d'Études	Interne	1	Université d'Évry	Arrêté
F2C52 Chargée ou chargé d'édition de corpus numérique	Ingénieur d'Études	Externe	1	Université Grenoble - Alpes	Arrêté
F3C47 Assistante ou assistant d'édition	Assistant Ingénieur	Externe	2	Université d'Aix - Marseille, Université Savoie - Mont Blanc	Arrêté

Concours de catégorie B et C pour lesquels l'Université Rennes 2 est centre organisateur

Emploi type	Catégorie - Corps	Nature	Nb de postes	Etablissements affectataires et fiches de poste	Arrêtés de composition du jury
J4C42				INSA Rennes	
				Université de Rennes	
Technicien	Technicienne ou technicien en gestion administrative	Interne	12	Université Rennes 2	Arrêté
				Université de Bretagne Occidentale	
				Université de Bretagne Sud	
				CROUS Rennes	
				les candidats reçus sont affectées sur leur poste	
Sans emploi type	Adjointe ou adjoint technique de recherche et de formation principale de 2e classe	Examen professionnel	9		Arrêté

La cellule concours du pôle développement RH- DRH

[drh-concoursitr\[at\]univ-rennes2.fr](mailto:drh-concoursitr[at]univ-rennes2.fr) ([drh-concoursitr\[at\]univ-rennes2\[dot\]fr](mailto:drh-concoursitr[at]univ-rennes2[dot]fr))

Recrutements sans concours

Les recrutements sans concours dans le corps des adjoints techniques de recherche et de formation

Dépôt des candidatures : **Pas de recrutement pour 2026**

Nombre de postes : 0

Date d'affectation :

Conditions requises : l'accès à la fonction publique

1. posséder la nationalité française ;
2. jouir de ses droits civiques ;
3. Le cas échéant, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont compatibles avec l'exercice des fonctions ;
4. se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
5. Le cas échéant, compte tenu des possibilités de compensation du handicap, remplir les conditions de santé particulières exigées pour l'exercice de certaines fonctions relevant du corps ou du cadre d'emplois auquel il a accès, en raison des risques particuliers que ces fonctions comportent pour les agents ou pour les tiers et des sujétions que celles-ci impliquent. Les statuts particuliers fixent la liste de ces fonctions ainsi que les règles générales suivant lesquelles les conditions de santé particulières sont appréciées.

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Le dossier doit être adressé au plus tard le _____ par voie postale (cachet de la poste faisant foi) à :

Université Rennes 2 - Direction des Ressources Humaines

Pôle développement RH

Bureau des concours - à l'attention de Mireille JOURDAN

Place du Recteur Henri Le Moal

CS 24307

35043 Rennes cedex

Au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature, la commission procède à la sélection des candidats convoqués aux auditions prévues le _____

L'audition consiste en un entretien pouvant porter sur les motivations du candidat, sa formation et, le cas échéant, son expérience professionnelle antérieure. Elle doit permettre d'apprécier ses aptitudes à occuper l'emploi à pourvoir et sa capacité d'adaptation professionnelle.

Recrutement sans concours des personnels relevant de l'une des catégories de bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)

Recrutement sans concours par la voie contractuelle dans le corps des Adjointes Techniques Principales de Recherche et Formation réservé aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)

Nombre de postes : 1

Dépôt des candidatures : **au plus tard le 26 mai 2026.**

Date d'affectation prévue : **1er septembre 2026**

Conditions requises : les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP, DNB...) ou d'une qualification professionnelle jugée équivalente.

Le dossier de candidature doit comporter :

- un CV et une lettre de motivation,
- la photocopie du ou des diplômes,
- un justificatif prouvant la qualité de BOE,
- un certificat médical du médecin agréé certifiant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé (postes administratifs ou techniques)..

Le dossier doit être adressé **au plus tard le 26 mai 2026 par voie postale** (cachet de la poste faisant foi) à :

Université Rennes 2 - Direction des Ressources Humaines
Pôle développement RH
Bureau des concours - à l'attention de Mireille JOURDAN
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 Rennes cedex

Une première appréciation des candidatures est faite sur dossier.

Les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués à un entretien avec une commission de recrutement dont les auditions sont prévues **17 juin 2026**.

Consulter l'arrêté de composition de la commission de recrutement

Accès au corps des Techniciens de Recherche et Formation réservé aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) par la voie du détachement

Nombre de poste : 0

Dépôt des candidatures : **Pas de recrutement pour 2026**

Date d'affectation prévue :

Conditions requises : Les candidats doivent justifier au 1er janvier 2026 d'au moins **4 années d'ancienneté de services publics**.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, complété par le candidat
[Télécharger le dossier de candidature pour Techniciens de Recherche et Formation réservé aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi](#)
- Une copie du document, en cours de validité, permettant de justifier la situation de personne handicapée bénéficiaire de l'obligation d'emploi.

Le dossier doit être adressé **au plus tard le** par voie postale à :

Université Rennes 2 - Direction des Ressources Humaines
Pôle développement RH
Bureau des concours - à l'attention de Mireille JOURDAN
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 Rennes cedex

Les dossiers des candidats recevables sont transmis à une commission chargée d'évaluer l'aptitude professionnelle des candidats.

Les candidatures dont le dossier aura été sélectionné par la Commission de Recrutement seront convoqués aux auditions prévues **le**

Consulter l'arrêté de composition de la commission de recrutement

Accès au corps des Techniciens de Recherche et Formation réservé aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) par la voie du détachement

Nombre de poste : 0

Dépôt des candidatures : **Pas de recrutement pour 2026**

Date d'affectation prévue :

Conditions requises : Les candidats doivent justifier au 1er janvier 2026 d'au moins **4 années d'ancienneté de services publics**.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, complété par le candidat
[Télécharger le dossier de candidature pour Techniciens de Recherche et Formation réservé aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi](#)
- Une copie du document, en cours de validité, permettant de justifier la situation de personne handicapée bénéficiaire de l'obligation d'emploi.

Le dossier doit être adressé **au plus tard le** par voie postale à :

Université Rennes 2 - Direction des Ressources Humaines
Pôle développement RH
Bureau des concours - à l'attention de Mireille JOURDAN
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 Rennes cedex

Les dossiers des candidats recevables sont transmis à une commission chargée d'évaluer l'aptitude professionnelle des candidats.

Les candidatures dont le dossier aura été sélectionné par la Commission de Recrutement seront convoqués aux auditions prévues **le**

Consulter l'arrêté de composition de la commission de recrutement

[Recrutements par candidature directe via la plateforme dédiée](#)